

COVID19 - Point de situation au 22 juin à Aubergenville : Écoles, commerces, etc ...

Depuis le 15 juin 2020, l'ensemble de la France est passé en zone verte.

A Aubergenville, les structures sont heureuses de vous accueillir à nouveau, avec toutefois des conditions particulières.

Dans tous les cas, le respect des gestes barrières et de la distanciation physique sont les conditions de la réussite de cette nouvelle phase de déconfinement.

ÉCOLES :

L'ensemble des écoles de la ville a ouvert ses portes ce lundi 22 juin à tous les élèves, qui peuvent également être accueillis à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire.

COLLÈGE :

Le collège Arthur Rimbaud accueille, depuis le lundi 22 juin, tous les élèves avec l'emploi du temps en cours avant le confinement, avec des mesures sanitaires strictes.

CENTRES DE LOISIRS :

L'accueil dans les centres de loisirs les mercredis 24 juin et 1er juillet, est possible dans la limite de la capacité d'accueil des structures et, est en conséquence réservé aux enfants dont les deux parents travaillent.

□ La réservation est à effectuer directement auprès des structures :

■ Centre de Loisirs Maternel "Le Petit Prince" : 01.30.90.53.53

■ Centre de Loisirs Primaire "Arc-en-ciel" : 01.30.91.13.98

i Une souplesse reste accordée jusqu'au 3 juillet pour annuler les réservations aux activités extra-scolaires, avec la possibilité de le faire 48 heures avant, sans être facturé.

CAFÉS ET RESTAURANTS DE LA VILLE :

Les cafés et restaurants peuvent tous désormais ouvrir leurs portes, en respectant les consignes sanitaires : pas plus de 10 clients par table, un mètre entre chaque table, port du masque obligatoire pour le personnel et pour les clients lorsqu'ils circulent dans l'établissement.

PARCS, BERGES DE SEINE ET FERME PÉDAGOGIQUE :

Ils sont ouverts depuis le samedi 30 mai.

CÉRÉMONIES :

Il est à nouveau possible de se marier ou d'assister à un mariage dans les mairies et lieux de culte. Il est également possible d'assister à une cérémonie funéraire.

MAISON DE VOISINAGE :

La Maison de Voisinage vous accueille aux horaires habituels.

Les activités sont réservées aux personnes ayant fait leur adhésion.

Le port du masque reste obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

La salle informatique est accessible dans le strict respect des gestes barrières.

MAISON DE TOUS :

La Maison de Tous est ouverte au public aux horaires habituels.

ESPACE EMPLOI / POINT INFORMATION JEUNESSE :

L'Espace Emploi et le Point Information Jeunesse sont ouverts au public aux horaires habituels. Le port du masque est obligatoire.

PISCINE :

Le centre aquatique Les Bains de Seine Mauldre vous accueille dès le lundi 22 juin, de 11h à 20h. Cependant, l'espace balnéo, la pataugeoire et l'école de natation restent fermés. Les jeux d'eaux et autres animations sont également éteints en raison des mesures sanitaires ; le toboggan reste accessible. Les séances aquatiques sont découpées par créneaux horaires, avec obligation de réservation. La visite sera limitée à 2h15 maximum en fonction des créneaux (y compris temps vestiaires et douche). Le port du masque est obligatoire à l'entrée et jusqu'aux casiers, puis des casiers jusqu'à la sortie. Les jeux collectifs, sports de contacts (water-polo, jeux de ballon, etc.) et regroupements sont interdits.

CINÉMA :

Le cinéma Paul Grimault vous accueille à partir du mercredi 24 juin. Le port du masque est obligatoire pour le spectateur dans les couloirs et les pièces communes de l'établissement. Il est toutefois possible de l'enlever dès qu'on est assis dans la salle. La distance d'un siège entre chaque spectateur est à respecter, sauf pour les personnes venues en groupe (couple, amis, famille,...). La sortie de la salle se fait à droite de l'écran. Privilégier le paiement en carte bancaire (sans contact disponible).

BIBLIOTHÈQUE :

Le bibliothèque municipale est actuellement fermée pour travaux de rénovation.

MAISON DES ARTS :

L'administration de la Maison des Arts est de nouveau joignable par téléphone tous les matins, du lundi au vendredi au 01 30 95 14 35. Les cours reprendront en septembre 2020. Toutes les manifestations (spectacles, auditions, concerts,...) sont annulées. Les enseignant(e)s continuent donc de travailler à distance avec leurs élèves jusque fin juin.

Les réinscriptions sont possibles en ligne, jusqu'au 10 juillet inclus, pour les cours de musique et danse uniquement.

Les inscriptions pour les cours de musique, théâtre et danse se feront du 1 au 11 septembre 2020. Les réinscriptions pour le cours de danse se feront au même moment.

Informations générales sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

[📞] Numéros utiles :

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.

Si vous avez des difficultés pour entendre ou parler par téléphone en raison d'un handicap, vous pouvez vous rendre sur l'espace de contact ouvert dédié aux personnes sourdes, malentendantes ou aveugles.

Vous pouvez également vous tenir informé sur le compte du Gouvernement sur WhatsApp en cliquant ici, ou en enregistrant le numéro "07 55 53 12 12" au nom de Gouvernement puis en envoyant à ce contact un message sur l'application pour commencer la discussion.

□ Attention, la plateforme téléphonique et le bot WhatsApp ne dispensent pas de conseils médicaux.

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).